

Partie Française.

L'ÉGLISE ROMAINE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.

(Suite.)

III.

LA prédication est comme je l'ai dit, presque abandonnée. Le prône ne sert plus guère qu'à stimuler la générosité des fidèles. Il semble, en effet, que le clergé ne songe plus qu'à augmenter sa fortune déjà colossale. Les moyens qu'il emploie à cette fin sont si ingénieux et si nombreux, qu'il faudrait des pages pour en donner une idée complète.

1o Il y a d'abord la dime. Elle est du vingt-sixième de toutes les céréales cultivées dans la province, et doit être versée dans les greniers du curé. On estime à 200,000 le nombre de fermes ou "terres" en culture dans la province. Beaucoup de ces terres produisent à peine assez pour donner du pain aux nombreuses familles qui les cultivent. Qu'on en juge par le relevé suivant. La province de Québec produit un total de 31,280,000 minots de grains évalués à \$18,200,000. La dime s'élève à 1,251,000 de minots évalués à \$700,000.

2o. L'impôt sur les familles qui ne possèdent pas de terres, et qui ne s'élève pas à moins de \$300,000.

3o. Le casuel—baptêmes, mariages, funérailles, messes, bancs d'église, objets de piété, etc.,—qui ne rapporte pas moins de \$2,000,000.

4o. Les dons volontaires, quêtes à domiciles, legs, revenus des biens de main morte, dont on ne peut donner le chiffre exact, mais qui doivent dépasser \$3,000,000.

5o. Les "répartitions" pour la construction et l'entretien des églises, presbytères, cimetières, écoles de fabriques qui atteignent au moins \$2,000,000.

L'église romaine reçoit donc, bon an mal an, des 200,000 familles catholiques de la province de Québec, la somme énorme de \$8,000,-